

Il était une fois le sport ouvrier : l'évolution du SATUS depuis la Deuxième Guerre mondiale

Autor(en): **Marcacci, Marco**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **18 (2002)**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-520225>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IL ÉTAIT UNE FOIS LE SPORT OUVRIER : L'ÉVOLUTION DU SATUS DEPUIS LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

MARCO MARCACCI

« Du A (*Arbeiter*) comme travailleur au A comme réelle Alternative sportive. Dans le domaine sportif, groupements politiques et confessionnels appartiennent définitivement à l'histoire. »

C'est ce qu'annonce sur sa page internet à la rubrique « Buts et finalités » l'organisation sportive SATUS – acronyme allemand qui signifiait à l'origine Schweizerischer Arbeiter-Turn- und Sport-Verband – et qui fédérait les clubs sportifs suisses liés au mouvement ouvrier et aux idéaux socialistes ¹. Le SATUS – nom couramment utilisé en Suisse romande aussi, de préférence à la dénomination française de Fédération ouvrière suisse de gymnastique et de sport – se veut pour le reste fidèle à ses engagements de toujours en faveur du sport de masse, des clubs omnisports, d'une pratique raisonnable et conviviale adaptée aux possibilités de chacun et d'une occupation du temps libre à coût modéré. L'organisation a toutefois décidé, après un processus de mutation interne entrepris entre 1990 et 1994, d'abandonner toute référence idéologique au monde ouvrier et au socialisme. Le SATUS se présente maintenant comme « fédération sportive indépendante du point de vue économique, confessionnel et politique, qui propose à ses adhérents, indépendamment de leur âge, sexe, niveau de performance, appartenance sociale et orientation politique, des activités de temps libre raisonnables, actives et attrayantes » ².

Certaines prémisses de ce processus de réforme interne, né de la crise évidente dans laquelle était engouffré le SATUS, remontent aux transformations sociales et économiques intervenues avec l'ère de prospérité que la Suisse et le monde industrialisé ont connue après la Deuxième Guerre mondiale. Et puisque – comme l'affirment les responsables du SATUS – les mouvements sportifs à connotation politique appartiennent irrémédiablement à l'histoire, il n'est pas inutile d'esquisser rapidement l'histoire de cette fédération liée au mouvement ouvrier suisse. Il sera

¹ Voir à l'adresse www.satus.ch/satus/master_zielundzweck.htm ; ces pages n'existent actuellement qu'en allemand.

² Référence citée à la note précédente.

encore plus intéressant de retracer le processus qui a incité le SATUS à rompre ses attaches idéologiques avec le monde ouvrier et l'idéologie socialiste.

L'histoire du SATUS reste à faire: il n'existe pour le moment que des publications commémoratives et jubilaires, parfois remarquablement bien informées, mais qui ne sont rien d'autre que des documents ou des sources sur l'idéologie du mouvement³. Nous n'avons nullement l'intention de présenter une histoire structurée du SATUS, mais simplement de comprendre et d'analyser le processus qui a mis en crise l'organisation et l'a poussée à s'émanciper de toute référence à l'idéologie socialiste et à la classe ouvrière.

Le SATUS entre histoire et mémoire

Depuis quand existe-t-il une fédération sportive ouvrière en Suisse ? Officiellement depuis 1874, date de naissance revendiquée par le SATUS, qui a fêté par des cérémonies et des publications historiques et commémoratives ses 75 ans en 1961, ses 90 ans en 1964 et son siècle en 1974⁴. En automne 1874, il fut en effet décidé de réunir les quelques sections de gymnastique qui étaient nées depuis 1866 au sein de la Société du Grütli en une fédération nationale dénommée Association de gymnastique du Grütli, à laquelle adhérèrent comme membres fondateurs six sections de gymnastes. Les intentions éducatives et vaguement moralisatrices sont évidentes. La fédération gymnique restait une sous-organisation du Grütli et les statuts précisaient les buts essentiellement patriotiques du mouvement : répandre la pratique de la gymnastique dans la classe ouvrière et gagner des forces nouvelles à la cause de la patrie⁵. Il y avait une collaboration étroite avec la Société fédérale de gymnastique⁶ et avec le Département militaire fédéral, qui allouait aux sociétés de gymnastique du Grütli des subventions pour l'organisation de cours de préparation à la défense nationale.

Les rapports avec la SFG deviennent tendus au début du XX^e siècle. D'une part la SFG abandonne ses positions « progressistes » radicales pour assumer des

³ Les quelques pages consacrées au mouvement sportif ouvrier dans le livre de Fritz Pieth, *Sport in der Schweiz. Sein Weg in die Gegenwart*, Olten 1979 (p. 114-120) sont, comme l'ensemble de cette œuvre, insuffisantes et dépassées. On trouve des indications utiles dans l'œuvre de Louis Burgener, *La Confédération suisse et l'éducation physique de la jeunesse*, La Chaux-de-Fonds, 1952, 2 vol. [rééd. Nendeln-New York, 1970], mais uniquement jusque vers 1940. On trouve quelques considérations sur le sport ouvrier dans Pierre Jeanneret, "Aspects de la culture ouvrière en Suisse", in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, n° 10, 1994, p. 27-50. Voir également: Karl Schwaar, *Isolation und Integration: Arbeiterkulturbewegung und Arbeiterbewegungskultur in der Schweiz. 1920-1960*, Bâle, 1993.

⁴ Cf. *Der Satus gestern, heute und morgen*, Zurich, 1961 (conférence du président central Ernst Illi publiée sous forme de brochure); *1874-1964 Schweizerischer Arbeiter- Turn- und Sport-Verband*, Zurich, 1974 (Rétrospective historique en allemand et en français, avec annexe statistique); *100 Jahre Satus (Jubiläumsfeier) 26. Oktober 1974*, Zurich, 1974 (publication essentiellement commémorative).

⁵ *Der Satus gestern, heute und morgen*, p. 5-6.

⁶ Aujourd'hui Fédération suisse de gymnastique. Pour une introduction historique à la FSG, voir *Les fêtes fédérales de gymnastique 1832-2002* (sous la direction de Maximilian Triet et Peter Schildknecht), Olten, 2002.

connotations nettement plus conservatrices sur le plan social : significatif à ce propos est l'emploi de gymnastes bourgeois contre des piquets de grève à Zurich en 1909. Les sections ouvrières décidèrent de rompre avec la SFG, ce qui contribua à détériorer les relations avec la société mère du Grütli. D'autre part, les sports modernes, en particulier le vélo et le football, suscitaient l'intérêt des travailleurs, tandis que la société suisse de gymnastique avait tendance à les prendre pour de dangereux rivaux, dénués des valeurs civiques et morales de la gymnastique. Les sociétés ouvrières de gymnastique et de sport suisses regardaient également avec intérêt et volonté d'imitation vers l'Allemagne, où il existait à la veille de la guerre un mouvement sportif ouvrier puissant et bien organisé.

La radicalisation idéologique au sein du mouvement ouvrier suisse pendant la guerre et la naissance de groupements sportifs « prolétariens », ont abouti rapidement à la rupture avec la société du Grütli, officialisée en 1917. La naissance d'une fédération ouvrière, qui comprenait officiellement en plus de la gymnastique les sports, ne sera réalisée qu'en 1922-23 avec la fusion de la Fédération ouvrière de sport et la Fédération ouvrière suisse de gymnastique; fusion qui fut largement acceptée, malgré les craintes des gymnastes d'être « phagocytés » par les sportifs. La Fédération suisse ouvrière de gymnastique et de sport (dont le sigle était alors S.A.T.S.V) vit le jour officiellement les 28 et 29 janvier 1923 par l'acceptation définitive des nouveaux statuts ⁷. L'article 2 desdits statuts précisait l'orientation idéologique de l'organisation :

« Le but de la Fédération est de développer et de favoriser la force et la santé du peuple par la pratique de la culture physique sur une base populaire, pour le développement corporel et intellectuel de ses membres, afin de se mesurer avec leurs semblables dans une compétition pacifique.

En plus elle vise aussi à éduquer ses membres intellectuellement, en collaboration avec les partis prolétariens et à entrer en contact avec les fédérations ouvrières de gymnastique et de sport d'autres pays. L'A.T.S.V. est membre de la Fédération internationale ouvrière de gymnastique et de sport. ⁸ »

La réorganisation du mouvement sur des bases plus largement sportives et sur des positions idéologiques plus clairement ancrées dans le mouvement socialiste, occasionna aussi une forte augmentation des adhérents. Alors que les sociétés de gymnastique du Grütli étaient passées entre 1880 et 1917 de 15 sections avec 430 membres à 52 sections avec 4130 membres, en 1925 la nouvelle organisation comptait 192 sections pour un total de 15 307 membres.

Sans vouloir se lancer dans une stérile guerre de dates, il n'est pas inutile de rappeler que la véritable naissance d'une organisation sportive ouvrière nationale en Suisse devrait être située plutôt en 1923 qu'en 1874. C'est à ce moment qu'elle regroupe effectivement des sportifs et non seulement des gymnastes et qu'elle se

⁷ Cf. 1874-1964 *Schweizerischer Arbeiter- Turn- und Sport-Verband*, p. 33-36 (texte en français).

⁸ Cité in *ibid.*, p. 36.

profile comme organisation du mouvement ouvrier, y compris par son adhésion à un mouvement sportif ouvrier international.

L'âge d'or du mouvement sportif ouvrier organisé

C'est aussi dans l'entre-deux-guerres, surtout jusqu'au début des années trente, que le SATUS connaît sa période faste. Le sport ouvrier est un univers organisé qui sur le plan du spectacle, de la compétition et de l'emploi du temps libre, est en mesure de rivaliser avec le sport « bourgeois ». Elle « profite » aussi d'une certaine manière du fait que l'Internationale sportive ouvrière socialiste (ISOS), fondée en 1920, a son siège à Lucerne, et qu'il convient de ne pas confondre avec l'Internationale rouge des sports (IRS), d'obédience communiste, fondée à Moscou en 1921. « L'internationale sportive de Lucerne », nom couramment donné à l'ISOS, organisa notamment des Olympiades ouvrières en 1925, 1931 et 1937. Le SATUS avait donc un attrait et un prestige certain, qui pouvait lui attirer des travailleurs désireux de profiter des possibilités offertes pour la pratique d'exercices physiques ou d'une discipline sportive pendant le temps libre, mais également des athlètes issus du monde socialiste et du travail, désireux de se profiler comme « sportifs d'élite », malgré le rapport conflictuel que les organisations sportives ouvrières entretenaient avec cette conception du sport.

Le SATUS connaît une rapide expansion : en 1929 il compte 300 sections et 23 086 membres cotisants. En 1935 le nombre de sections est passé à 407, bien que le nombre de membres n'atteigne que 22 024 individus. Il y a surtout eu un rééquilibrage entre les sections sportives et celle de la gymnastique : en 1925 il n'y avait que 28 sections « sportives », face à 164 sections de gymnastique (hommes et femmes), tandis qu'en 1935 on comptait 118 sections sportives et 199 sections gymniques. Il ne faut toutefois pas oublier que la pratique de plusieurs disciplines sportives était courante dans les sections de gymnastique, aussi bien au sein du SATUS que dans les sociétés affiliées à la SFG⁹.

Mais déjà les difficultés s'annoncent : la crise économique qui frappe la Suisse dans les années trente se répercute négativement sur le mouvement sportif ouvrier. Le SATUS souffre en outre du contexte international défavorable : la montée du nazisme détruit les organisations sportives socialistes d'abord en Allemagne, puis en Autriche et en Tchécoslovaquie, qui figuraient parmi les pays de grande tradition sportive ouvrière. Sur le plan interne, le SATUS suit le parti socialiste dans le virage réformiste et consensuel : il adhère au principe de la défense nationale, soutient les projets des autorités fédérales en faveur d'une préparation sportive prémilitaire ; il obtient en contrepartie son admission au sein

⁹ Les données statistiques figurent en appendice de *1874-1964 Schweizerischer Arbeiter- Turn- und Sport-Verband*.

de l'Association nationale d'éducation physique ¹⁰ (l'organisation faïtière qui depuis 1922 regroupe les principales fédérations sportives et gymniques du pays) et la possibilité de toucher à nouveau les subventions allouées par la Confédération aux fédérations sportives.

La démocratisation du sport et ses implications

L'après-guerre et la longue période de croissance et d'augmentation du pouvoir d'achat ouvrent apparemment des perspectives favorables pour l'organisation sportive ouvrière, dont les affiliés passent de 27 202 en 1946 à 38 742 en 1960, puis dépassent les 45 000 en 1967 et atteignent les 50 000 autour de 1973 ¹¹. Les statuts, révisés en 1961 précisent les tâches de l'organisation :

« *Le SATUS se fixe pour tâche :*

a) *de développer la santé et les capacités physiques de la population laborieuse par la pratique rationnelle et la propagation des exercices physiques et l'utilisation judicieuse des loisirs ;*

b) *de défendre l'intérêt de ses membres en matière gymnique et sportive ;*

c) *d'éduquer les membres dans le sens d'une saine conception sportive ;*

d) *de servir les intérêts de la Suisse démocratique et de l'ensemble du mouvement ouvrier ;*

e) *de collaborer à l'édification d'une culture socialiste* ¹². »

Sur le plan international toutefois, le mouvement sportif ouvrier ne retrouvera pas la force qu'il avait eue dans les années vingt : les partis sociaux-démocrates acceptent la logique du système sportif « bourgeois » et commercial ; les pays socialistes également, qui utilisent les grandes compétitions sportives pour leur stratégie de coexistence pacifique et pour démontrer la supériorité du modèle socialiste. L'ancien président central et historien du SATUS Ernst Illi admet dans son esquisse autobiographique, qu'à l'époque où il assumait la présidence de l'organisation, en 1955, le problème principal qu'il fallait affronter était l'isolement sportif du SATUS ¹³.

L'avènement de la société de consommation et l'adoption de certains postulats, soutenus également par la gauche, en matière d'éducation physique et sportive – au nom du « sport pour tous » – finiront par enlever une partie de sa raison d'être au mouvement sportif ouvrier. L'essor du *welfare* et de l'État providence réalise

¹⁰ Rebaptisée en 1977 Association suisse du sport, elle a fusionné en 1997 avec le Comité national pour le sport d'élite et le Comité olympique suisse et porte actuellement la dénomination débile et fourvoyante de "Swiss Olympic".

¹¹ Cf. *Annuaire statistique suisse*, 1961, p. 494 et (SATUS) *75e Rapport de gestion 1971/1972*, Zurich, 1973, p. 95. Les responsables du SATUS admettent eux-mêmes qu'à cause d'une certaine négligence des fédérations affiliées, il est difficile d'obtenir des statistiques fiables et à jour.

¹² *1874-1964 Schweizerischer Arbeiter- Turn- und Sport-Verband*, p. 45.

¹³ Ernst Illi, *Skizze meines Lebens*, Schaffhouse, 1982 (1ère éd. 1979), p. 58.

une bonne partie des revendications ouvrières et socialistes, mais finit par rendre caduque et surannée une organisation sportive ouvrière et vaguement socialiste.

L'acceptation en 1970 d'un nouvel article constitutionnel, qui donnait à la Confédération la compétence de légiférer en matière d'éducation physique et de favoriser la pratique sportive chez les adultes, aura comme conséquence le vote de la loi fédérale pour l'encouragement de la gymnastique et du sport (17 mars 1972) et la promulgation de différentes ordonnances¹⁴. Hors du cadre strictement scolaire, il faut signaler deux innovations principales apportées par ces changements législatifs. D'abord la création du mouvement « Jeunesse et Sport », qui permettra chaque année à des centaines de milliers de jeunes entre 14 et 20 ans de pratiquer des activités sportives formatrices dans une quarantaine de disciplines différentes: plus de 500 000 jeunes y ont pris part en 1975. Ensuite une politique d'aide à la construction et de l'aménagement d'installations sportives. Autant de domaines dans lesquels l'État remplaçait les organisations sportives de masse.

Ajoutons à tous ces facteurs la forte présence de travailleurs étrangers, qui remplacent en grande partie les prolétaires autochtones. Or, il ne semble pas que le SATUS ait pris des initiatives pour encourager leur intégration dans l'organisation ; d'autre part, une bonne partie des activités des fédérations groupées dans le SATUS – la gymnastique, le tir, les activités nautiques (pontonniers, etc.), la lutte suisse – ainsi que le climat de kermesse folklorique helvétique qui se dégageait des fêtes et journées des sportifs ouvriers suisses étaient vraisemblablement sans intérêt et sans attrait pour des travailleurs immigrés. À cela vient s'ajouter, dès la fin des années soixante, une attitude foncièrement antisportive des jeunes générations influencées par l'extrême gauche¹⁵.

Le changement le plus important est d'ordre social : l'accès aux sports comme loisirs devient possible pour des couches de plus en plus vastes de la population, comme conséquence de l'augmentation constante du temps libre, de l'amélioration du niveau de vie et d'une mobilité accrue ; bref, par une sorte de « démocratisation de la sociabilité sportive ». Le boom sportif, perceptible en Suisse aussi autour de 1970, profite d'abord aux sociétés sportives, dont les adhérents augmentent, mais finit par se retourner contre certaines formes de sport organisé. Il devient en effet de plus en plus aisé de faire du sport sans s'affilier à un club, pour une double raison : la mise à disposition d'installations sportives ou d'espaces publics et l'élargissement du marché sportif qui permet de baisser le prix des prestations

¹⁴ Pour un rapide aperçu de l'intervention fédérale en matière de sport: Lutz Eichenberger, "Mise en place et développement des institutions du sport suisse (XIXe et XXe siècles)", in Christophe Jaccoud et Thomas Busset (sous la direction de) *Sports en formes. Acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation*, Lausanne, 2001.

¹⁵ Il n'y a pas à ma connaissance d'étude sur ce dernier aspect en Suisse; pour une orientation dans le monde francophone, on peut se référer aux travaux de Jean-Marie Brohm (en particulier, *Critiques du sport*, Paris, 1976) et au numéro 19/20 de la revue *Quel corps*, mai 1982.

offertes (installations, engins, articles, etc.)¹⁶. L'activité sportive devient un élément de jouissance du temps libre, de plus en plus orientée vers une pratique individuelle ou privée, détachée de tout engagement idéologique ou de visées éducatives; ou bien, elle est vécue dans une perspective de performance, régie par les lois de l'exploit et de la maîtrise technique.

Premiers signes de crise à partir de 1970

Les responsables du SATUS perçoivent les effets pervers que risquent d'avoir pour l'organisation sportive ouvrière la démocratisation du sport ainsi que les tâches confiées à l'État en matière d'éducation sportive et d'encouragement de la pratique chez les adultes. Dans son rapport biennal pour les années 1971-1972, le président Ernst Weber, se demandait si, en soutenant la nouvelle politique fédérale en matière de sport, « on ne coupait pas l'herbe sous les pieds de sa propre organisation »; la conséquence de cette politique du « sport pour tout le monde », sera de permettre à hommes et femmes, jeunes et adultes, de s'adonner à des activités sportives de plus en plus diversifiées, sans devoir se lier à un club ou à une fédération¹⁷.

Plus généralement, le président reconnaissait que la nécessité et la raison d'être d'une organisation sportive ouvrière pouvaient être discutées. Outre les mutations sociologiques déjà mentionnées, le caractère omnisports du SATUS rendait compliquée et peu transparente la gestion. Sans oublier que l'organisation ne proposait rien dans des domaines qui se profilaient comme porteurs, par exemple le fitness. Certaines formes d'activités des sections étaient manifestement désuètes : la faible participation aux assemblées, la difficulté à recruter des collaborateurs et la stagnation du nombre d'adhérents en étaient les indices principaux¹⁸.

Le mouvement avait une structure compliquée, formée de fédérations cantonales et régionales (gymniques et omnisports) et de fédérations sportives centrales dans les disciplines les plus pratiquées : football, natation, ski, navigation, jeux nationaux; certaines disciplines de la gymnastique avaient même le statut de sous-fédérations centrales. Le SATUS était implanté surtout en Suisse alémanique: il comptait des fédérations cantonales à Argovie, Bâle, Berne, Lucerne, Schaffhouse, Soleure, Zoug et Zurich; Saint-Gall/Thurgovie/Appenzell étaient réunis dans une même fédération régionale, de même que la Suisse romande. En 1995, 88% des

¹⁶ Markus Lamprecht, Hanspeter Stamm, *Die soziale Ordnung der Freizeit: Soziale Unterschiede im Freizeitverhalten der Schweizer Wohnbevölkerung*, Zurich, 1994; cf. également "La sociabilité sportive", in *traverse. Revue d'histoire*, 1998, n° 3.

¹⁷ (SATUS) *75e Rapport de gestion 1971/1972*, Zurich, 1973, p. 19.

¹⁸ (SATUS) *75e Rapport de gestion 1971/1972*, Zurich, 1973, p. 16-19.

clubs affiliés (325 sur 370) se trouvaient en Suisse alémanique et 45 en Suisse romande. Le SATUS n'a par contre jamais pris pied dans la Suisse italienne ¹⁹.

L'engagement idéologique du SATUS apparaissait en tout cas assez limité. Pour parer aux critiques et justifier la raison d'être de l'organisation, le rapport de gestion pour 1971/72 ne mentionne qu'en passant, parmi les tâches du mouvement, le maintien de relations internationales entre sportifs ouvriers et les liens avec le mouvement ouvrier national et international ²⁰. Il reconnaît toutefois que le mouvement sportif international des travailleurs, qui s'est reconstitué après la guerre sous le nom de Comité sportif international du Travail (CSIT), est en crise. Constitué de 13 fédérations seulement, en provenance de dix nations, il a de la peine à se faire remarquer et à susciter l'intérêt du monde sportif. Sur le plan national, il rappelle les relations amicales avec le parti socialiste, sans toutefois reconnaître des liens politiques organiques. L'engagement politique du SATUS se limite au domaine de l'encouragement et du soutien (surtout financier) aux sports de la part des pouvoirs publics ²¹.

Si le rapport de gestion pour les années 1971-1972 fait une large place aux difficultés et aux menaces potentielles qui planaient sur le SATUS, dans les années suivantes on se limite à mentionner des efforts de réforme et de réorganisation et à regretter la diminution constante des subventions fédérales. Pour garantir à ces sportifs d'élite de voir leurs performances officiellement reconnues, notamment en athlétisme, l'organisation sportive ouvrière doit mener des négociations souvent difficiles avec les fédérations « officielles ». Pour des raisons d'efficacité et d'économie, le SATUS intensifie sa collaboration avec la Fédération catholique suisse de gymnastique et de sport (FCSGS), pour l'organisation conjointe de championnats et de concours.

La popularisation et la diversification des activités sportives, tant pour des raisons commerciales que suite à la politique fédérale d'encouragement, se renforcent dans les années septante et quatre-vingt. Un recensement national des installations sportives en Suisse livre quelques données spectaculaires : entre 1975 et 1986 le nombre de courts de tennis couverts a passé de 130 à 881 ; pendant la même période, les courts de squash ont passé de 16 à 488. Les résultats d'ensemble montrent que l'accent a été mis sur la possibilité de faire du sport en tout temps : les salles de sport et de gymnastique ont presque doublé depuis 1963 ²². De 1973 à 1986, le pourcentage de jeunes qui ont participé aux activités de Jeunesse+Sport a passé de 38,4 à 63,8% ²³. Les données statistiques révèlent aussi que le SATUS figure parmi les fédérations sportives qui ont le moins profité

¹⁹ 1874-1964 *Schweizerischer Arbeiter- Turn- und Sport-Verband*, p. 44. Pour ce qui concerne le Tessin, voir la contribution de Renato Simoni dans ce même recueil.

²⁰ (SATUS) *75e Rapport de gestion 1971/1972*, Zurich, 1973, p. 17.

²¹ (SATUS) *75e Rapport de gestion 1971/1972*, Zurich, 1973, p. 29-31.

²² *Installations de gymnastique et de sport en Suisse 1986* (Office fédéral de la statistique), Berne, 1989.

²³ Martin Strupler, *Breitensport in der Schweiz. Zahlen, Prognosen und Ideen zur Breitensportentwicklung 1989 bis 2000*, Macolin, 1988, p. 35.

de cette tendance. Le nombre de membres stagne autour de 53 000 à partir des années 1980 ; la moitié seulement sont des sportifs actifs (adultes et juniors des deux sexes), ce qui semble indiquer un certain vieillissement du mouvement. Le nombre de sections affiliées a diminué de presque la moitié entre 1983 et 1995, passant de 645 à 370. Les responsables du SATUS ont voulu y voir le résultat d'une rationalisation, au nom du caractère omnisports de l'organisation ²⁴; il n'empêche que la FSG, autre grande fédération de tradition polysportive, a connu pendant la même période la plus forte croissance en nombre de sections ²⁵.

« L'avenir n'appartient pas à celui qui marche dans les traces de son prédécesseur, car il n'arrivera pas à le dépasser. ²⁶ »

Le débat sur la réforme du SATUS rebondit autour de 1990, grâce surtout à Christian Vifian ²⁷, alors un des plus jeunes membres du comité directeur et aujourd'hui président central. Il lance avec fracas le débat interne, en présentant au 47^e congrès ordinaire des 17/18 mars 1990 à Zurich un rapport sans complaisance sur la situation de l'organisation sportive ouvrière et en proposant une réorientation radicale de ses activités et structures. Il propose le modèle « Satus 2000+1 – une longueur d'avance » qui devrait servir de base pour la réforme de l'organisation. Vifian ne mâche pas ses mots :

« Je me permets de déclarer ouvertement que le SATUS, dans sa forme actuelle, est malade. La position de notre fédération dans la constellation sportive suisse, n'est pas celle qu'elle devrait avoir. D'autres fédérations sportives, même plus petites, possèdent une bien meilleure image de marque que la nôtre. Le SATUS fort et important de jadis a perdu sa position. ²⁸ »

Les raisons principales de cette crise, il faut les chercher à trois niveaux : dans les changements sociaux face aux sports et aux loisirs, dans la structure surannée et rigide du SATUS et dans le manque de relève chez les cadres de l'organisation. Le changement de structure de la population (tendance au vieillissement) amènera au sport de nouveaux groupes d'âges, qui exigeront de nouvelles modalités de pratique. Plus généralement le sport sera vendu « comme un produit de haute valeur divertissante ». Chez les pratiquants augmente la tendance à satisfaire leurs besoins hédonistiques : « les qualités d'antan telles qu'obéissance, ambition,

²⁴ *Satus-Sport*, n. 19, 11 mai 1994.

²⁵ *Entwicklung der Vereinsmitglieder und Sportvereine/-clubs der dem SOV angeschlossenen Verbände. Stand 1995*, Berne, 1995 (Association olympique suisse).

²⁶ Conclusion de l'exposé de Christian Vifian sur la nécessité d'une mutation en profondeur du SATUS (*Satus-sport*, 11 avril 1990).

²⁷ Christian Vifian, né en 1954, membre de la section de Köniz (BE), est psychologue de formation; son sport préféré est la plongée sous-marine, mais il s'intéresse aussi au football, à l'athlétisme et au judo (informations tirées d'une interview avec l'intéressé, parue dans *Satus-Sport*, 30 mars 1994).

²⁸ La traduction française intégrale de l'exposé de Vifian a paru dans *Satus-Sport* du 11 avril 1990.

discipline, conscience du devoir, modestie, humilité et maîtrise de soi ont fait place à la joie de vivre, au naturel, à l'ouverture d'esprit ».

Face à cette évolution, le SATUS, ancré dans la tradition du mouvement ouvrier, qui avait repris de la gymnastique « bourgeoise » les finalités morales et hygiéniques de l'exercice physique comme alternative au travail, fait figure d'organisation passéiste et sclérosée. Les structures paraissent compliquées et rigides, l'offre d'activités et de disciplines sportives est décalée par rapport à la demande sociale. À cela s'ajoute comme troisième élément le manque de relève chez les cadres. Le SATUS reconnaît que l'organisation a accusé une forte baisse de jeunes recrues entre 1965 et 1974, ce qui s'est fait douloureusement ressentir au niveau des cadres quelques années plus tard ²⁹.

Adoptées en principe par les instances dirigeantes, les propositions de Christian Vifian font l'objet d'un débat interne et de projets de réforme qui seront adoptés au 49^e congrès fédératif du 7 mai 1994 à Berne. Presque personne n'ose défendre ouvertement le *statu quo*, même si plus d'un regrette l'abandon des références idéologiques au socialisme. Aux défenseurs du SATUS « traditionnel », le président Ernst Deck rappelait en 1990 que le mouvement restait fidèle à lui-même en demeurant une fédération omnisports, ayant comme objectif principal la promotion du sport de masse et ne s'écartant pas de ses idéaux sociaux et démocratiques. Le président avouait pareillement que le SATUS « ne politisait pas ». Pas de mot d'ordre, pas de campagne lors d'élections ou de votations ; uniquement le soutien à des candidats engagé dans la fédération : « Nous ne prenons la parole que lorsque la scène politique tente de nuire à notre hobby principal, le sport. ³⁰ »

Dans un point de vue publié dans l'organe fédératif, un militant reconnaissait avec un certain réalisme nostalgique que

« l'Helvète ne se considère plus un ouvrier, il est un employé, un collaborateur, un artisan, un fondé de pouvoir... Dès lors il n'est plus l'exploité d'un patron comme autrefois, il est rémunéré et il va même charger le banquier de gérer cette rémunération. C'est qu'il a pris conscience, lui, de sa nouvelle position sociale. Alors, à qui donc peuvent-elles encore s'adresser nos racines, à qui donc peut-on vendre notre aptitude physique, notre capacité commerciale d'athlète de pointe ? ³¹ »

La discussion s'engage aussi à propos de la mention *Arbeiter* (ouvrier) contenue dans le nom de l'organisation. Au sein du comité central la majorité opte pour le maintien, afin de marquer son ancrage idéologique, tandis que d'autres trouvent cette mention limitative pour l'essor du mouvement ³². Pour finir, c'est cette

²⁹ Rapport du trésorier, paru dans *Satus-Sport*, 21 février 1990.

³⁰ *Satus-Sport*, 9 mai 1990.

³¹ *Satus-Sport*, 9 janvier 1991.

³² *Satus-Sport*, 27 mars 1991.

deuxième option qui s'impose. Les nouvelles orientations seront adoptées par le comité central en 1993 :

« Le SATUS est une fédération indépendante sur le plan politique, commercial et confessionnel. Elle offre à tous ses membres, indépendamment de leur sexe, âge, capacités physiques, position sociale et politique, les possibilités d'organiser leurs loisirs d'une manière saine et adéquate.

Le SATUS veut être en première ligne une fédération de sports de masse et de famille. ³³ »

De mouvement lié au monde ouvrier et à la fonction compensatrice et hygiénique du sport par rapport à l'activité professionnelle, le SATUS se transforme en organisation de loisirs qui conçoit le sport comme activité divertissante, conviviale et orientée vers la recherche du plaisir et du bien-être, plus que de la performance et de la maîtrise de soi.

Conclusion

Si l'on excepte peut-être la période de l'entre-deux-guerres, le SATUS semble avoir souffert d'une double marginalisation. Marginalisation par rapport aux organisations politiques et syndicales de la gauche: la fédération sportive semblait faiblement profilée idéologiquement et les forces ouvrières et socialistes n'ont jamais vraiment considéré le mouvement sportif comme un élément essentiel pour leurs luttes et revendications. Marginalisation aussi, et certainement plus marquée, face à l'évolution de la pratique sportive chez les classes populaires: son offre d'activités et ses structures sont apparues de plus en plus en décalage par rapport aux exigences et aux tendances du sport de masse et de loisirs.

Le sport reproduit, accompagne et parfois anticipe les changements sociaux. Il a accompagné dans sa recherche du rendement, de la concurrence et du progrès, l'essor et le triomphe du monde industriel. À partir des années soixante du XX^e siècle, avec les « nouveaux sports » ou « sports funs », il s'est fait l'interprète de valeurs hédonistes et écologiques, tandis que le football a constitué une des formes les plus précoces et les plus abouties de globalisation.

Les crises du SATUS, son déphasage par rapport à l'évolution de la société contemporaine, ses références brouillées à un monde ouvrier devenu introuvable, présentent quelques traits communs avec les crises de la gauche et du mouvement ouvrier dans son ensemble. L'organisation sportive « socialiste » a tourné la page de l'ouvriérisme. A-t-elle eu tort ou raison ? La gauche dans son ensemble et les organisations liées aux mouvements ouvriers et socialistes ne sont certainement pas obligées de suivre la même voie, mais elles peuvent difficilement esquiver les mêmes questions.

³³ *Satus-Sport*, 10 novembre 1993.